



Ville d'Escaudain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SÉANCE DU 4 JUIN 2024
CONVOCATION EN DATE DU 29 MAI 2024

DÉLIBÉRATION N° 17/03/2024

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 17

Nombre de votants : 23

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, GERNEZ Marc, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, SCHUTT Sylvie, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure

Membres excusés ayant donné pouvoir : M. SION Michel donne pouvoir à Mme GUIOT Christelle, M. WERY Jean-Charles donne pouvoir à M. GERNEZ Marc, M. PUPILLI Pascal donne pouvoir à Mme RISBOURG Dominique, M. LAKOMY Laurent donne pouvoir à M. ABDELOUAHED Olivier, Mme DI GIULIO Cécile donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine, Mme GALAND Mélanie donne pouvoir à Mme SCHUTT Sylvie

Membres excusés : MM. GIL Eugène, PLAYE Maryse, ADIMI Karim, ABDELKADER Michaël, CLOET Geoffrey, PETIT Dimitri

Membres absents :

Secrétaire de séance : M. GERNEZ Marc

OBJET : Subventions aux associations escaudinoises - Versement du solde - Année 2024

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu les demandes de subventions de fonctionnement présentées par diverses associations escaudinoises ;

Vu la délibération en date du 5 Mars 2024 décidant, pour les associations escaudinoises, du versement d'un premier acompte représentant 30 % du montant de la subvention de fonctionnement allouée en 2023 ;

Considérant que ces associations présentent un intérêt local manifeste et développent des activités culturelles, sociales et sportives dont les Escaudinois peuvent bénéficier ;

Considérant qu'il convient de favoriser la réussite des actions mises en place par ces associations ;

Considérant que les soldes des subventions de fonctionnement sont versés aux associations ayant transmis les documents réglementaires et notamment leur compte de résultat et le contrat d'engagement républicain ;

Considérant que les associations citées ci-après ont rempli cette condition ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE d'allouer les soldes des subventions de fonctionnement suivant le tableau ci-annexé.

IMPUTE la dépense sur les crédits de l'exercice en cours ouverts au chapitre 65, article 6574.

ASSOCIATIONS			VOTE			
Chapitre 65 - Article 6574			POUR	CONTRE	ABSTENTION	Elus membres d'associations n'ayant pas pris part au vote
1 - ASSOCIATIONS ESCAUDINOISES	100 964 €	code fonct.				
1.a - Associations culturelles			17 060 €			
Association des Amis du Musée d'Escaudain	314	670 €	18	0	0	MM. Marcuzzi J., Stievenard K., Schutt S., Vandennieuwembrouck F., Duhem C,
Harmonie d'Escaudain	311	7 340 €	21	0	0	MM. Sion M., Guiot C.
Arts en Mouvement	311	1 200 €	23	0	0	
Cercle Philatélique Escaudinois	311	260 €	23	0	0	
Bimbo - Escaudain	311	1 740 €	23	0	0	
Ass. de sauvegarde du patrimoine escaudinois	312	1 550 €	20	0	0	MM. Marcuzzi J., Stievenard K., Duhem C.
Club de généalogie d'Escaudain et de l'Ostrevant	311	350 €	22	0	0	M. Duhem C.
Comité Escaudain Ruhla	041	1 390 €	18	0	0	MM. Marcuzzi J., Sion M., Stievenard K., Guiot C., Lakomy L.
Classic Street Dance	311	2 250 €	23	0	0	
Les Ch'ti JB frappent 3 coups	311	310 €	21	0	0	Mme Pétrioli F., Troia L.
1.b - Associations de quartiers et sociales			10 200 €			
Comité des fêtes de la cité Nervo - Escaudain	338	1 530 €	22	0	0	M. Loughani A.
Mieux Vivre à Louise Michel - Escaudain	338	5 100 €	23	0	0	
Nouveau regard	338	1 190 €	23	0	0	
Nord Escaudain	338	1 190 €	23	0	0	
Nouvel'Air	338	1 190 €	23	0	0	
1.c - Associations sportives			72 225 €			
Escaudain Basket - Porte du Hainaut	30	10 150 €	23	0	0	
Basket Féminin Escaudain - Porte du Hainaut	30	12 660 €	23	0	0	
Atout Forme - Escaudain	30	490 €	22	0	0	Mme Pétrioli F.
Les Archers Escaudinois	30	1 050 €	23	0	0	
Union Sportive Escaudain Football	30	21 540 €	23	0	0	

ASSOCIATIONS			VOTE			
Association sportive de Tennis de Table - Escaudain	30	4 200 €	23	0	0	
Force Athlétique Escaudain	30	7 000 €	23	0	0	
Club Olympique Municipal Escaudinois	30	7 410 €	23	0	0	
Club Cyclo VTT Escaudain	30	1 460 €	23	0	0	
Tennis Club Escaudinois	30	5 600 €	20	0	0	MM. Guiot C., Lakomy L., Galand M.
Association Sportive de Tir Escaudinoise	30	350 €	23	0	0	
UNSS - Collège Félicien Joly d'Escaudain	30	315 €	23	0	0	
1.d - Associations diverses		1 479 €				
Le pigeon de fer - Escaudain	331	219 €	23	0	0	
Amicale pour le don de sang bénévole d'Escaudain	024	140 €	23	0	0	
Union du commerce - Escaudain	632	630 €	23	0	0	
Les Anciens combattants - Escaudain	024	490 €	23	0	0	

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel (pouvoir remis à Mme GUIOT Christelle), STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles (pouvoir remis à M. GERNEZ Marc), GERNEZ Marc, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal (pouvoir remis à Mme RISBOURG Dominique), SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent (pouvoir remis à M. ABDELOUAHED Olivier), VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme STIEVENARD Karine), GALAND Mélanie (pouvoir remis à Mme SCHUTT Sylvie), PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure

Fait en séance les jour, mois et an susdits
 POUR EXTRAIT CONFORME,
 Le Maire,

Bruno SALIGOT.



Le Secrétaire de séance,

Marc GERNEZ.

